

# PROCES-VERBAL de l'Assemblée Générale du 19 juin 2010

L'an deux mille dix, le dix-neuf juin, à quatorze heures trente, les membres de l'Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes ASBL se sont réunis à Namur sur convocation du Conseil d'Administration en date du 11 mai 2010.

L'Assemblée Générale est présidée par Mr Francis VENTER en sa qualité de Président de l'Association. Le secrétariat est assuré par Mr Philippe VANGROOTLOON, en sa qualité de Secrétaire. Le Président constate que 18 membres sur 21 membres effectifs sont présents ou représentés. Le nombre total de voix étant ainsi de 18, le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise selon les statuts, à savoir à la majorité des deux tiers des voix des membres effectifs présents ou représentés. Puis, le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

1. approbation des comptes annuels de l'exercice social 2009
2. approbation du budget pour l'exercice social 2011
3. décharge aux administrateurs
4. cotisations 2011
5. futures Nuits de l'Obscurité : quelles relations avec Inter-Environnement Wallonie ?
6. Nuit de l'Obscurité et « *Jour de la Nuit* » (France) : une collaboration en 2011 ?
7. présentation du « *Light Pollution Mobile Detector* » de Thierry Hanon-Degroote
8. des « *Best Lighting Awards* » pour les communes wallonnes ?
9. divers

Le Président ouvre alors les débats sur les résolutions figurant à l'ordre du jour, qui seront soumises, le cas échéant, au vote des membres :

## **1. APPROBATION DES COMPTES ANNUELS 2009**

Après présentation des comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2009, l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité lesdits comptes tels qu'ils lui ont été présentés par le Trésorier, Mr Jean-Marie MENGEOT (voir document en annexe). Le Trésorier va se renseigner sur l'ouverture d'un compte épargne pour l'ASCEN.

## **2. APPROBATION DU BUDGET 2011**

Après présentation du budget de l'exercice 2011, l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité ledit budget tel qu'il lui a été présenté par le Trésorier, Mr Jean-Marie MENGEOT (voir document en annexe).

## **3. DÉCHARGE AUX ADMINISTRATEURS**

Les membres de l'Assemblée Générale décide à l'unanimité, de donner décharge aux administrateurs de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leur mandat pendant l'exercice écoulé.

#### **4. COTISATIONS 2011**

L'Assemblée Générale décide de fixer les montants des nouvelles cotisations dues au titre de l'exercice 2011 au même niveau que celles de 2010, soit 20 € pour les clubs membres effectifs, 10 € pour les individuels membres effectifs ou les clubs membres adhérents et 5 € pour les individuels membres adhérents. Ces cotisations 2011 sont adoptées à l'unanimité.

#### **5. LES NUITS DE L'OBSCURITÉ ET NOS RELATIONS AVEC IEW**

Lors de la dernière réunion avec Inter-Environnement Wallonie (19 novembre 2009), nous avons appris qu'IEW, suite à des choix stratégiques opérés en interne, souhaitait progressivement passer le flambeau à une autre association (mais laquelle ? L'ASCEN ?) qui assurerait ainsi la coordination lors de la Nuit de l'Obscurité. IEW estime par ailleurs le projet NO suffisamment mûr que pour être porté en dehors de sa structure. Ceci se ferait progressivement. Quoiqu'il en soit, IEW continuerait malgré tout à assurer l'aspect promotionnel et « *communication* » (matériel de campagne, communiqué de presse...) ainsi qu'aux contacts avec ses associations membres. Une réunion aurait dû être organisée à cette fin avec les partenaires intéressés au début 2010, mais ne l'a pas encore été.

Nous avons décidé à l'unanimité qu'une réunion devrait être rapidement organisée avec notre Conseil d'Administration et les responsables d'IEW pour mettre à plat tout ce que ce « *passage de flambeau* » de la NO comporte pour eux et pour nous. Il faut une annonce claire de leur part s'ils comptent nous refiler le flambeau. Nous devrions aussi connaître les procédures, les contenus et les carnets d'adresses liés à la NO qui sont actuellement chez IEW.

Un mail récent nous a également averti qu'IEW ne fournira plus gratuitement le matériel de campagne de la NO (affiches, flyers et Journaux de la Nuit), mais qu'ils seront téléchargeables sur le site web de la NO comme les années précédentes. Thierry Hanon-Degroote va demander une proposition de prix pour faire imprimer ces divers documents.

Une réunion pour organiser la NO 2010 doit également être programmée très rapidement. Avant cela, nous avons décidé à l'unanimité à ce que l'ASCEN devienne membre effectif d'IEW.

#### **6. COLLABORATION NUIT DE L'OBSCURITÉ ET JOUR DE LA NUIT**

Le 24 octobre 2009 a eu lieu le premier « *Jour de la Nuit* » ([www.jourdelanuit.fr](http://www.jourdelanuit.fr)) en France, une action similaire à la Nuit de l'Obscurité, dont le bilan est relativement positif : 380 manifestations organisées et des extinctions dans 177 villes, le tout avec une mobilisation importante des collectivités locales. Nous avons espéré un moment pouvoir compter sur l'organisation du prochain Jour de la Nuit en même temps que notre Nuit de l'Obscurité (le 16 octobre 2010), et avoir, de ce fait, une approche internationale du concept Nuit de l'Obscurité. Malheureusement, les naturalistes et astronomes français ont préféré faire leur deuxième Jour de la Nuit à une autre date : le samedi 30 octobre 2010. Mais comme rien n'est encore décidé pour l'édition 2011 (et suivantes) de la NO belge et du JDN français, nous devons mettre

en œuvre diverses démarches envers les différents acteurs (naturalistes et astronomes français et belges) afin d'avoir une organisation commune pour ces futurs événements.

Francis Venter va contacter Preventie Lichthinder pour savoir s'ils ont déjà quelques propositions de dates pour 2011 voire pour 2012. Il faut qu'ils nous tiennent mieux au courant des dates qu'ils négocient avec les naturalistes néerlandophones car nous estimons avoir notre mot à dire dans l'agenda de la NO. De plus, vis-à-vis de l'ANPCEN, nous devons aussi mener des discussions pour essayer de combiner leur JDN et notre NO. Afin d'améliorer la collaboration entre nos deux associations, nous avons décidé, à l'unanimité, que l'ASCEN devienne membre de l'ANPCEN le plus vite possible.

## **7. LE LIGHT POLLUTION MOBILE DETECTOR DE THIERRY**

Thierry Hanon-Degroote nous a présenté son nouvel outil pour mesurer la pollution lumineuse avec un véhicule automobile : le « *Light Pollution Mobile Detector* » (ou « *LiPoMoDe* »). Il s'agit en fait d'un capteur de luminosité du ciel nocturne qui a été adapté pour travailler dans des conditions de luminosité plus extrêmes que celles prévues initialement (mesures du ciel étoilé et non le dessous des luminaires éclairés).

Les résultats obtenus par Thierry peuvent être présentés graphiquement à travers Google Earth et sont d'après lui plus un outil de communication avec les autorités qu'un outil technologique de haute précision scientifique. Cet appareillage et les solutions électroniques et informatiques qui l'accompagnent permettent d'avoir chaque seconde une mesure de la luminosité, une mesure GPS du véhicule et des photos de l'endroit mesuré (pour analyse). L'analyse des résultats nous permettra, par exemple, de montrer aux responsables communaux l'impact photométrique et donc financier de nouveaux éclairages installés dans la commune et qui éclairent plus fort que la normale : une constatation que l'on peut faire souvent mais qui a plus d'impact avec une étude comme cet appareillage pourrait le faire.

Thierry travaille pour l'instant sur la détermination de la part de pollution lumineuse dans le ciel, c'est-à-dire qui va du bas vers le haut (le capteur est un capteur hémisphérique qui normalement mesure la lumière qui « tombe » des luminaires). En mettant une buse sur ce capteur et en traitant les données, on obtiendrait une mesure de l'ULOR des éclairages. Thierry fait aussi des tests de vision « *au sol* » de la pollution lumineuse en essayant d'interpréter l'impact au sol de l'éclairage public avec une échelle colorimétrique telle que celle utilisée dans les cartes de pollution lumineuse.

Le kit utilisé par Thierry pourrait être aussi employé par d'autres personnes moyennant bien sûr l'utilisation d'un protocole de mesure commun.

## **8. LES « BEST LIGHTING AWARDS »**

Certains d'entre nous ont pensé qu'il serait bon de mettre sur pied un système de soutien aux communes qui agissent en faveur de la protection du ciel étoilé, de l'environnement nocturne et des économies d'énergie par la pratique de diminution

et/ou coupure des éclairages. L'ANPCEN, notre alter ego en France a lancé en mai 2010 la 2<sup>ème</sup> édition de son concours national des « Villes et Villages Étoilés » (voir site [www.villes-et-villages-etoiles.fr](http://www.villes-et-villages-etoiles.fr)). Guillaume Delsaux, ancien correspondant ANPCEN pour le département des Ardennes, nous a expliqué que les gagnants du concours recevaient un diplôme et un fichier pdf pour faire des panneaux aux entrées des villes et villages. D'un côté pratique, l'ANPCEN a contacté l'ADEME pour faire passer le message et le concours aux communes françaises. Nous avons décidé à l'unanimité de nous inspirer du modèle de l'ANPCEN en leur demandant l'autorisation d'utiliser (en l'adaptant bien sûr au modèle belge) leur concept. En utilisant notamment le nom de « Villes et Villages Étoilés ».

## 9. DIVERS

Adhésion à l'IDA (International Dark-Sky Association) : avant de penser à payer la cotisation, nous avons décidé que Raoul Lannoy se renseigne auprès des responsables IDA pour savoir exactement ce qu'une adhésion à IDA peut apporter à l'ASCEN. En fonction de la réponse, nous prendrons notre décision ultérieurement.

Symposium en Hongrie : chaque année, est organisé par IDA un colloque européen pour la protection du ciel nocturne. La dixième édition, cette année, est située à Kaposvár en Hongrie. Notre association sœur néerlandophone Preventie Lichthinder organise le voyage à Kaposvár. Le symposium se tiendra du jeudi 2 au samedi 4 septembre. Jean-Marie Mengeot, Thierry Hanon-Degroote et Raoul Lannoy nous représenteront à cet événement. Francis Venter fournira en préalable une présentation de l'ASCEN à Friedel Pas, l'organisateur de Preventie Lichthinder. Ce point n'a pas fait l'objet d'un vote.

Fête du Solstice : le 26 juin, à Villers-la-Ville, Roland Boninsegna fera un exposé sur la pollution lumineuse. Ce point n'a pas fait l'objet d'un vote.

Éclairages recommandés : Marc Mathay est en contact avec des communes grand-ducales où on lui a demandé des informations techniques quant aux éclairages à favoriser et qui seraient les plus efficaces contre la pollution lumineuse et le gaspillage énergétique. Par exemple l'utilisation de LED avec des lampadaires Full Cut Off. Il serait utile d'avoir un document avec des exemples, des choix de luminaires disponibles chez les principaux éclairagistes. Cette question de « que choisir ? » est souvent posée par les responsables communaux et mérite que l'on s'y attache. C'est peut-être l'occasion de mettre en place un label « ASCEN » pour les éclairages respectueux de l'environnement. À étudier donc. Ce point n'a pas fait l'objet d'un vote.

Star Park : Raoul Lannoy nous a fait une présentation du concept de « Star Park » promu par l'IDA. Il s'agit de la volonté de faire reconnaître dans le public la notion de réserve de ciel étoilé même dans des endroits qui ne jouissent pas d'un ciel parfaitement noir. A relier avec le point 8. Ce point n'a pas fait l'objet d'un vote.

Exposé de Philippe Demoulin : le 11 octobre 2010, Philippe fera un exposé lors d'une réunion traitant de l'éclairage des Monuments et Sites de Wallonie. Ce point n'a pas fait l'objet d'un vote.

Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ASCEN)  
ASBL

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 17 heures 30. De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par les quatre membres du conseil d'administration présents à la réunion.



Francis VENTER  
Président



Philippe VANGROOTLOON  
Secrétaire



Jean-Marie MENGEOT  
Trésorier



Philippe DEMOULIN  
Vice-président